

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

à Gémozac

LE 18 SEPTEMBRE 2006.

Etaient présents :

Xavier Latreuille, Fabienne Latreuille, Günter Jedat, Valérie Dogneton, Christophe Lecamus, Jérôme Colas, Virginie Fouché, Christophe Robinaud, Céline Baudin, Frédéric Rodeau, Nicolas Roulaud, Catherine Codridex.
Le C.S.D Nicolas Gervreau.

Ordre du jour :

- 1. mot de bienvenue de la Présidente et de René Nicot qui reçoit l'AG pour le club de Gémozac.**
- 2. rapport moral de la présidente**
- 3. comptes rendus financiers (comptes d'exploitation et budget prévisionnel).**
- 4. comptes rendus sportifs :**
 - **intervention de Valérie Dogneton pour les compétitions jeunes**
 - **intervention de Günter Jédât pour les vétérans**
 - **intervention de Jérôme Colas pour le championnat par équipe,**
 - **intervention de Xavier Latreuille pour le critérium fédéral**
 - **intervention de Xavier Latreuille pour les tournois, championnats loisirs**
 - **intervention de Christophe Robinaud pour le PPP**
 - **intervention de Christophe Lecamus pour l'arbitrage**
- 5. remise des récompenses**
- 6. pot de l'amitié**

nombre de clubs sur le département : 43 clubs

noms des clubs absents : 2

noms des clubs n'ayant pas participé aux votes pour différentes raisons (non à jour des cotisations, absence de pouvoir, nouveaux clubs (2) : 4

En ouverture de séance, la présidente remercie le club de Gémozac de son accueil pour cette soirée, et en particulier, Monsieur René Nicot.

Elle excuse

- **les présidents des autres comités de la région qui ne peuvent se libérer.**
- **les membres du comité qui n'ont pu se libérer de leur travail.**
- **Monsieur VIDAL, Président de la ligue Poitou Charentes**
- **Monsieur Saincaize pour le Crédit Mutuel qui est retenu par des obligations professionnelles.**

Sont présents

- **Monsieur Maignant pour la DDJS**
- **Monsieur le Maire et Conseiller Général de Gémozac, Monsieur Loïc Girard**
- **Monsieur Delannoy, représentant de la ligue**

rapport moral de la présidente :

Si la saison 2006 / 2007 qui débute, marquera, j'en suis sûre, un tournant positif pour le tennis de table du département, grâce au travail effectué par nous tous et avec l'aide de Nicolas, je tiens à relater ici brièvement, quelques bonnes nouvelles de la saison sportive écoulée : Tout d'abord un nombre de licenciés stabilisé (1341 à la fin juin) et la création de deux nouveaux clubs un à Breuillet et l'autre sur l'île de Ré.

- Nous avons connu une très bonne participation en nombre et en qualité sur les stages mis en place par Nicolas. Pour ceux sur lesquels je me suis rendue, j'ai trouvé des joueurs attentifs, des accompagnateurs intéressés et soucieux d'apprendre. Les enfants retenus sur les regroupements ont bien progressé et ont obtenu de bons résultats en équipe et en individuels lors des compétitions régionales et nationales. Le bagage technique qu'ils acquièrent lors de ces séances ne peut être que profitable aux autres enfants de leur club. L'éclosion de jeunes talents filles et garçons, dans différents clubs répartis sur tout le département, prouve que même un petit club (en nombre de licenciés) peut former des joueurs de très bon niveau.

- Autre signe de dynamisme, la mise en place sur six clubs du sud du département (Jonzac, Guitinières, St Germain de Lusignan, Saintes, Pons, Gémozac), d'un emploi partagé d'entraîneur. Ces clubs, que je remercie tout particulièrement, ont su passer sur leurs préjugés pour se regrouper autour d'un projet commun. Ils servent d'exemple et prouvent ainsi qu'avec concertation, respect et intelligence, des choses bougent. Le comité n'est pas là pour décider à votre place, ce n'est surtout pas son rôle, par contre il peut vous aider à vous mettre autour d'une table, à cerner vos difficultés et à recenser vos atouts afin de trouver des solutions à des problèmes souvent communs. Autre bonne nouvelle, la formation de Quentin Phily pour devenir entraîneur, formation possible là encore, grâce à l'entente de deux clubs Vaux St Palais et Cozes. C'est à nous tous qu'il appartient de donner un avenir aux jeunes intéressés aux métiers du tennis de table. A quoi cela sert-il d'investir sur la formation si les jeunes, diplôme en poche, ne trouvent pas de travail ? A l'heure d'un emploi rare, se serrer les coudes pour proposer des solutions d'embauche permet aux plus passionnés d'envisager l'avenir. Ne pas négliger non plus de prospecter les associations autres que le tennis de table et qui ont, elles aussi, des besoins dans ce domaine. A discuter avec les uns et les autres, on s'aperçoit qu'avec un peu de coordination entre toutes les associations, de l'emploi pourrait être généré. Mais là c'est du ressort de nos élus, nous ne pouvons que faire remonter l'information ou travailler au coup par coup.

Cet emploi partagé permet aussi aux bénévoles de souffler un peu et non pas d'être remplacés. A aucun moment ce doit être l'optique envisagée. Ce brevet d'état qui arrive dans le club, c'est un professionnel qui apporte un savoir faire. Structuration des entraînements, variété de ceux-ci mais aussi aide à la détection ou coaching.... C'est à chaque club après d'utiliser la personne selon les projets qu'il veut conduire et il est normal que vous n'ayez pas tous les mêmes.

- Enfin, félicitations au club de La Rochelle qui a recruté en septembre dernier, Gilles Réginaud, brevet d'état, à mi temps, en plus du temps plein de Didier Depeindray.

- Côté féminines, nous avons constaté avec grand plaisir que les joueuses répondent à l'appel qui leur a été fait pour participer aux stages sportifs mais aussi aux formations d'encadrement qui leur sont proposées. Elles y réussissent d'ailleurs très bien et là aussi c'est à vous clubs de leur faire confiance. Heureusement les mentalités ont bien changé.

- Je voudrais aussi vous remercier d'avoir répondu à ma demande, l'année passée, au sujet des dossiers CNDS. Je tiens à souligner que nous sommes la seule discipline à avoir maintenu le nombre de dossiers présentés. La baisse générale étant de moins 15 à 20 %. Bien évidemment, cet effort doit être poursuivi et nous vous y aiderons. J'ai attiré l'attention de nos partenaires

sur le fait que les actions qui rentraient en compte pour l'attribution des subventions étaient plus facilement réalisables par des grands clubs. Il faut faire attention à ce qu'une coupure ne se fasse pas entre vous et ne baissez pas les bras même si vous pensez que vous ne rentrez pas dans le cadre. Des solutions sont toujours possibles pour obtenir au moins la base de 300 euros. Les réunions d'informations sont importantes pour que tout vous soit expliqué. Il faut absolument y aller, surtout que plusieurs dates sont possibles et plusieurs lieux aussi. Des subtilités vous sont expliquées à ce moment là pour la subvention minimum de 300 euros. Ce n'est pas énorme mais ce n'est pas à négliger non plus.

- Autre point important .Pour cette nouvelle saison, nous avons signé avec la ligue une convention, pour une aide à la structuration des entraînements 4 h/semaine, aide qui devrait déboucher à la mise en place progressive d'un Centre d'Entraînement Régional. La fermeture d'une telle structure sur Saintes, il y a quelques années maintenant, a été très pénalisante pour toute une génération de pongistes du département. C'est avec soulagement que nous voyons notre demande prise en compte. Les parents des enfants concernés seront plus tranquilles de savoir que leur enfant reste auprès d'eux et qu'ils pourront continuer à surveiller les études de leur progéniture.

- Par ailleurs, il me tient tout particulièrement à cœur que nous continuions à nous investir pour amener les jeunes vers l'arbitrage. Le respect des règles de jeu est indispensable, les connaître permet d'éviter des conflits inutiles lors des matches. Si vous pilotez correctement votre dossier FNDS ces actions de formation à l'arbitrage rentrent totalement dans les actions prioritaires clairement définies. Par ce biais, les joueurs se rendent compte aussi du travail qui est réalisé en amont d'une compétition. Le rôle du juge arbitre est expliqué et son travail mieux compris. La revalorisation des indemnités que ceux-ci perçoivent était un de nos objectifs. Sans être miraculeuse elle est plus représentative du temps et du travail fournis. Je voudrais attirer votre attention sur le fait qu'offrir une boisson ou un café au juge arbitre ne met pas votre budget en péril et rentre dans le cadre de rapports humains normaux lorsque vous organisez une compétition. Sans les J A nous n'existons pas..... Ces petits oublis de convivialité sont encore fréquents....

Dans les choses qui avancent et dont nous pouvons être fiers, c'est le rapprochement avec le comité de sport adapté. Un emploi est encore en jeu et nous espérons voir aboutir une coopération avec eux. Nous avons des représentants dans la salle et nous leur donnerons la parole tout à l'heure.

Enfin, tout n'est pas rose quand même, il reste un réel problème avec la détection dans le milieu scolaire. Cela a posé des problèmes à beaucoup d'entre vous la saison passée. Nous vous encourageons à essayer d'autres débouchés tels que les grandes surfaces, magasins de sport..... en créant des animations personnalisées. Ces bonnes idées fonctionnent bien actuellement. Beaucoup de disciplines sportives chassent leurs licenciés sur ces terres et étant peu médiatisés nous devenons moins attractifs. Le coût important d'un brevet d'état seul habilité à ces actions est aussi prohibitif pour beaucoup d'entre vous. N'oubliez pas que le FNDS apporte son aide financière pour ces actions ainsi que sur la manifestation du « week end sport en famille », fin septembre, début octobre. Là encore, clubs de moyenne importance, vous pouvez vous grouper pour offrir une animation de qualité que seuls vous ne pourriez pas réaliser.

Dernier point, le critérium fédéral connaît des modifications majeures cette année. Le nombre d'inscrits s'amplifiant, celui-ci nécessite une gestion plus rigoureuse ; vous trouverez les explications dans l'annuaire et son nouveau responsable en la personne de Xavier Latreuille

Merci aussi et surtout aux membres du comité qui m'aident beaucoup, plus que je ne les aide. N'oubliez jamais que nous sommes tous des BENEVOLES.

1. COMPTE D'EXPLOITATION

Sur le plan financier, l'année 2005/2006 connaît un résultat positif de 9995 euros. En réalité, notre budget aurait dû s'équilibrer à 54000 euros, et ne dégager aucun bénéfice. Ce résultat important est uniquement dû, à l'obtention d'une subvention du Conseil Régional, dans le cadre de la création d'emploi de Nicolas Gervreau. En effet, lors du prévisionnel de juin 2005, nous ne savions pas si notre dossier de demande de subvention pour l' « emploi tremplin » serait accordé. C'est la raison pour laquelle, nous n'avions pas prévu cette dotation, d'autant plus que nous ne connaissions pas exactement le montant alloué, qui a été de 13000 euros pour la 1^{ère} année ! En revanche, la dotation prévue par la DDJS de 3000 euros pour la création du dît poste ne nous pas été affectée, étant donné que la région assurait déjà un financement. Autrement dit, 13000 euros de la Région déduit des 3000 euros de la DDJS, nous obtenons donc une subvention exceptionnelle (non prévue) de 10000 euros, qui correspond à notre résultat.

Je tiens à préciser que ce résultat sera bien évidemment mis en réserves, et servira à pérenniser l'emploi de Nicolas pour les années à venir. Ce bénéfice ne doit pas être considéré comme une richesse du comité devant servir à minimiser le coût des cotisations demandées aux clubs ; la part actuelle donnée par les clubs pour financer l'emploi de notre conseiller technique est de 12000 euros cette année, alors que les dépenses financières pour le CSD sont de 28000 euros. Il reste donc 60% du salaire à financer....

Si je me dois de vous présenter les comptes en conformité du plan comptable, j'ai souhaité vous proposer aussi, une présentation moins conventionnelle mais plus représentative des comptes d'exploitation élaborés dans vos clubs.

A gauche, les recettes, à droite, les dépenses

4 colonnes : de chaque côté,

1. le prévisionnel 2005/2006,
2. le réalisé 2005/2006
3. le réalisé 2005/2006 en pourcentage (plus explicite, à mon goût)
4. le prévisionnel 2006/2007

D'après les chiffres, nous pouvons dire que :

Côté recettes :

1. 40% de nos recettes cette année, sont représentées par les subventions
2. Nous constatons que nous pourrions nous améliorer au niveau des sponsors. Cela fait parti de nos projets...
3. La quote part ligue représente 20 % de nos recettes, et celle des clubs : 25%
4. 10% constituent les recettes liées aux stages que nous mettons en place et réalisés par le CSD.

Côté Dépenses :

1. plus de 50% de nos dépenses représentent les dépenses liées à l'emploi crée
2. 20% des dépenses sont liées aux achats de matériel et de récompenses
3. plus de 10% représentent les dépenses liées au fonctionnement du comité et des manifestations départementales. Ces dépenses sont actuellement largement minorées, car une grande majorité des bénévoles du comité utilisent leur propre matériel pour le fonctionnement de celui ci. Le comité ne dispose pas d'un local pour entreposer son matériel...Nous espérons voir grandir notre discipline pour nous permettre d'exister comme toute autre activité sportive olympique.
4. enfin plus de 10% sont représentés par les frais de stages mis en place tout au long de cette saison.

2. PREVISIONNEL :

Côté recettes :

1. Nous pensons obtenir moins de subventions tout en espérant que la Région continuera à nous verser les 10000 euros prévus (la subvention totale de l'emploi tremplin est de 33000 euros sur 3 ans). En revanche, nous espérons trouver quelques sponsors de plus.
2. Par la réforme adoptée à la ligue, les intitulés « licences et critérium » qui figuraient tout deux dans le compte « quote part ligue » seront dès la saison prochaine, affectés directement dans le compte « clubs ». C'est le département désormais, qui percevra directement la part « club » des licences départementales comme celle des critériums. Nous prévoyons sur les « quotes parts ligues et clubs », une augmentation de 15% pour la prochaine saison, compte tenu, nous l'espérons, d'une augmentation du nombre de licenciés (après plusieurs années de baisse puis par une stabilisation pour 2005/2006), et d'une quote part CSD qui passera à 10 euros par licencié.(voté en AG 2003)

Côté dépenses :

1. le prévisionnel de 32000 euros pour le salarié sera atteint cette année, compte tenu qu'il fera cette saison, une année complète, alors qu'il était arrivé au comité, fin août l'année passée.
2. Afin de valoriser le travail des bénévoles qui oeuvrent à la réussite des manifestations organisées par le Comité et pour ceux qui assurent l'arbitrage, nous avons tenu à revaloriser les dédommagements. C'est pourquoi, nous connaissons une augmentation de ces dépenses.
3. Côté récompenses et achats divers, nous serons plus raisonnables que l'année passée où le comité a dû s'enquérir de matériel informatique, indispensable au fonctionnement avec notre fédération.
4. Pour les stages, le CSD augmentera le nombre de séjours « longue durée », qui nous coûtent plus chers, mais indispensables à l'élite.
5. Enfin, une rubrique prend de l'importance et suit le mouvement initié par les organismes de subventions, à savoir que le comité souhaite soutenir financièrement des projets clubs, soit par des subventions financières directes, soit par des investissements en matériel pour soutenir vos actions, vos animations, et aussi par une aide ponctuelle de la part de notre CSD

3. CONCLUSION :

Une année positive grâce à vous, les clubs, mais aussi aux organismes d'état qui nous aident et nous soutiennent. Au nom du Comité, je tiens à remercier tout particulièrement le Conseil Régional pour cette dotation exceptionnelle qui nous a permise et qui va nous permettre d'envisager des projets à long terme, en offrant une nouvelle dynamique au tennis de table de Charente Maritime.

Plus généralement, je tiens à remercier aussi la DDJS, le CDOS, l'APSL et le Conseil Général, lesquels depuis notre arrivée, il y a deux ans, nous assurent leur totale confiance, tout comme ce soir, puisque nous avons la présence de Monsieur MAIGNANT, représentant de la DDJS et de Monsieur Loïc Girard, maire de Gémozac et Conseiller Général de la Charente Maritime.

Merci pour votre écoute
F. LATREUILLE

Compte rendu sportif :
Chaque responsable intervient personnellement au cours de l' AG :

Valérie DOGNETON : championnat jeunes, journées des jeunes, commission handisport

CHAMPIONNAT JEUNES

Compte-rendu de la saison 2005/2006

47 équipes inscrites dans le département avec seulement 3 ententes.

19 équipes féminines 28 équipes masculines

Ce championnat « nouvelle formule » a été une belle réussite grâce à vous d'abord, responsables de clubs.

De gros efforts ont été sérieusement faits pour préparer chaque tour (composition d'équipes, absences excusées), pour le meilleur juge arbitrage possible.

Merci aux entraîneurs et accompagnateurs pour avoir bien respecter les horaires c'est important ! Les enfants ont été très compétiteurs et certaines parties ont été accrochées.

Pour une compétition plus attractive, vous avez répondu à la majorité pour un changement de poules sur place pour que les enfants fassent le plus de rencontres possibles (au moins deux étaient proposées, voir 3).

Je vous demanderai pour la nouvelle année sportive de bien vouloir de mieux communiquer le déroulement de cette compétition (poule, score acquis, classement après chaque tour, finale et récompenses etc.) aux enfants et accompagnateurs non joueurs avant la date de chaque tour, certains étant un peu perdus l'année passée... Nous juges-arbitres n'ayant pas toujours le temps de tout expliquer même si c'est un plaisir de communiquer avec les gens.

De gros efforts seront faits cette année pour que cette compétition ne tombe pas pendant les vacances scolaires même si le calendrier Jeunes est très chargé.

Enfin un grand merci à notre partenaire CREDIT MUTUEL OCEAN qui nous a permis d'offrir de beaux trophées aux champions.

JOURNEE DES JEUNES
Compte-rendu de la saison 2005/2006

Cette compétition organisée pour tous les enfants non classés du département a été cette année très conviviale.

A noter à la rentrée que la plupart des enfants de l'année 2004/2005 se sont inscrits au Critérium Fédéral (notre objectif a donc été atteint) et seuls des débutants(pour les 3/4) s'inscrivaient pour leur première journée des jeunes.

6 poussins, 18 benjamins, 21 minimes, 28 cadets (soit un total de 73 garçons) mais seulement 14 filles ont participé aux 4 tours et une finale pour effectuer pour certains leurs premières compétitions.

Les parents ou accompagnateurs vivaient le premier podium de leurs enfants et merci à notre partenaire Crédit mutuel qui nous a permis d'offrir un cadeau à chaque participant.

Merci aussi aux clubs de GEMOZAC et FOURAS pour avoir accueilli nos joueurs et juges-arbitres dans de parfaites conditions.

Les résultats ! Sont champions :

**En poussin : Julien GILBERT St Christophe
En benjamin : Samuel CHATAIN Saintes
En minime G. : Tony LOIRY de Pons
En cadet : Simon THONNEAU de Royan
En poussine : Mélodie HOURCADETTE St Christophe
En benjamine : Cécile AYMONIN Montils
En minime F. : Alizé ROHARD Saintes
En cadette : Maéva GSCHINDEMANN Bords**

COMMISSION HANDISPORT

Compte-rendu de la saison 2005/2006

C'est pour la première fois l'année passée que nous avons créé avec le Docteur RODEAU une commission handisport au sein du Comité.

Certaines formations du CDOS nous ont permis de prendre contact avec les Présidents des Comités Handisport Mr GALLIEN Pierre et Sport Adapté, Mr TEXIER Guillem (ici présent) et apprendre les difficultés d'accueillir des handicapés dans nos structures sportives.

Mais quand on voit la magnifique organisation du Championnat du monde FFSA à THOUARS ou la finale du Championnat de France Handisport à LA ROCHELLE !!!

je vous assure qu'on n'a envie que d'une chose : c'est d'y retourner !

Que de leçons à prendre ! Rencontrer ces sportifs si compétitifs mais tellement souriants !

C'est que du bonheur !

Je vous encourage vivement cette année à venir les accueillir, les encourager et même les arbitrer sur nos manifestations prévues dans le département. (les dates sont inscrites sur le calendrier).

Des informations complémentaires vous seront transmises au cours de cette A.G. par notre invité Mr TEXIER sur certaines idées et démarches entreprises au cours de la saison.

Günter JEDAT :, les vétérans, championnat et individuels

Championnat par équipes vétérans.

La réforme du championnat vétérans pour la saison qui vient de se clôturer avec la mise en place de 3 niveaux a donné un coup de jeune à cette compétition réservée aux plus de 40 ans.

Le but était double.

La compétition avec plusieurs niveaux : une division 1 réservée aux plus chevronnés où les rencontres restent très acharnées et sont souvent disputées jusque tard dans la nuit.

Une division 2 échelons nécessaires avant d'intégrer le plus haut niveau départemental et où tous les nouveaux clubs découvrent une nouvelle ambiance de compétition.

Une division 3 qui permet aux plus anciens et moins bien classés de continuer à pratiquer une discipline dans un esprit de compétition et de convivialité.

La convivialité restant le deuxième attrait de ce championnat : en effet les rencontres sont programmées le vendredi soir à partir de 20 heures et se terminent le lendemain matin après une 3ème mi-temps autour d'un petit buffet.

Ce championnat se termine par une finale départementale qui cette année a réuni 11 équipes dans la salle spécifique de Saintes. Naturellement le côté convivial était toujours présent et nous avons observé une pause à midi, avec un repas en commun, réunissant 54 convives. Les rencontres de l'après midi n'ont pas été perturbées après cette légère interruption et les résultats obtenus ont couronné de nouvelles équipes :

En division 1 : la suprématie de Marennes Oléron et de Saintes a fait place cette année à un outsider en la personne du club de Saint Palais Vaux qui s'impose pour la première fois en finale devant Marennes Oléron.

La 3ème place est prise par Royan devant le club de Saintes.

En division 2 : ce sont les nouveaux clubs qui occupent les 2 premières places avec une victoire des plus faciles de la part de Gémozac face à une équipe d'Aigrefeuille. C'est la réserve de Royan qui s'adjuge la médaille de bronze.

En division 3 : c'est la réserve de l'entente Corme Royal/St Georges des Coteaux qui se met à l'honneur en remportant le titre devant Montlieu la Garde au cours d'une finale très disputée. L'équipe 4 de Saintes termine 3^{ème} en s'imposant devant l'équipe 3 de Marennes Oléron.

N'oublions pas la seule équipe féminine engagée dans ce championnat, Saintes, qui s'adjuge le titre « dames », ce qui me permet de lancer un appel aux dames de + de 40 ans, afin qu'elles s'engagent dans cette compétition du vendredi soir qui remplace facilement un entraînement. Il suffit de 3 joueuses, même issues de 3 clubs différents afin de constituer une équipe.

Bonne saison à tous, bonne santé à tous les anciens (pensez à vous faire surveiller médicalement et attention aux risques cardiovasculaires). Attention aussi à la 3^{ème} mi-temps !

Individuels vétérans.

Là aussi la réforme a fait son apparition avec la décision prise par la ligue Poitou Charentes de qualifier directement les vétérans au niveau régional sans passer par l'échelon départemental. Je trouve cette mesure particulièrement injuste pour les comités, qui comme le nôtre, mettent en place depuis des années cette compétition. J'espère que cela ne va pas trop dévaloriser ces Individuels au niveau de la Charente Maritime et je lance un appel afin que les compétiteurs des années précédentes continuent de participer à cet échelon.

Plus de la moitié des clubs du département étaient représentés dans l'une ou l'autre des catégories qui leur étaient proposées : V1 (+40) 12 inscrits, V2 (+50) 17 inscrits, V3 (+60) 6 inscrits et V4 (+70), 3 inscrits en messieurs et V1 (+40) 3 inscrites, V2 (+50) 2 inscrites et V3 (+60) 3 inscrites en dames.

Pas de réelles surprises avec les victoires de Valérie Dogneton (Saintes) en V1, de Lucette Herbreteau (Aigrefeuille) en V3, Lucette et Nicole s'adjugent même le titre au niveau régional.

Chez les messieurs, la hiérarchie a été respectée avec la victoire de Thierry Guyonneau (Burie) en V1, de Joël Gorichon (Marennes Oléron) en V2 qui n'était pas favori mais qui confirme tous les ans à ce niveau de la compétition. Jean Claude Foubert (Saintes) en V3 et de Marcel Alarcon (Les Gonds) en V4. Ce dernier s'adjuge également le titre régional.

Plusieurs vétérans se sont qualifiés pour les championnats de France à Béthune du 13 au 16/4/2006 et c'est là que Nicole Heraudeau est devenue championne de France en doubles dames. **FELICITATIONS.**

Une mention particulière à la paire Serge Ladrat (St Palais Vaux). Lucette Herbreteau (Saintes) qui a réalisé un parcours honorable.

Je vous remercie de votre écoute et je vous invite à venir nombreux à cette compétition qui se déroule pour la nouvelle saison le samedi 11/11/2006 à Saintes.

Intervention de Monsieur Guilhem Texier au nom du sport adapté.

Monsieur Texier se présente et expose le rôle du sport adapté dans la société. Il explique les difficultés rencontrées pour trouver des intervenants professionnels pour s'occuper des personnes déficientes mentale ou moteur. Il pense que le tennis de table est une activité particulièrement enrichissante et facile à mettre en place pour assurer une pratique sportive aux personnes en état de dépendance. Les projets de coopération entre les deux comités, sport adapté et tennis de table sont exposés. Ils devraient aboutir à l'embauche d'une personne formée à ce travail dans l'année. Après de longues recherches infructueuses des candidats au poste à pourvoir vont être reçus. Il insiste sur le rôle des clubs afin de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les personnes susceptibles de profiter de leurs structures. Il cite en exemple le club d'Aigrefeuille qui est leader dans le département pour la qualité des prestations offertes aux personnes en situation d'handicap. Il remercie toutes les personnes qui s'engagent avec lui sur ce parcours difficile mais humainement très enrichissant.

Xavier Latreuille – critérium fédéral / tournois / championnat loisir

Championnat loisir :

Le championnat s'est déroulé dans de bonnes conditions de janvier à mai 2006. Une poule unique a pu être constituée à partir de clubs du nord du département. Au final, le club de BOURGNEUF devance celui d' AIGREFEUILLE et de LA ROCHELLE ASPTT. Les trois équipes de COURCON se partagent les autres places.

Challenge des Médaillés Sportifs :

Faible participation des enfants à cette manifestation pourtant jumelée avec le premier pas pongiste, zone sud. J'encourage les clubs à envoyer les débutants à cette épreuve car tous les participants repartent avec beaucoup de récompenses. Je remercie les « médaillés sportifs » pour leur actif soutien.

Tournois :

Même si le traitement des tournois s'est amélioré cette année, des efforts de la part du comité reste à faire pour la saisie des résultats. Je rappelle aux clubs la nécessité de bien suivre le règlement pour que leur tournoi soit éligible au grand prix.

Critérium fédéral :

Le fonctionnement du critérium n'a pas été satisfaisant. Une nouvelle équipe, avec de nouveaux moyens et des objectifs qualitatifs clairs, est constituée pour la prochaine saison. Je réclame l'indulgence des joueurs et des clubs pour ce redémarrage.

Jérôme Colas pour le championnat par équipes.

Je tiens à m'excuser de mon retard mais avec mon travail j'ai du mal à me libérer tôt en soirée. Le championnat s'est déroulé dans de bonnes conditions et il y a eu peu de litiges à régler. Il m'est difficile de faire plaisir à tout le monde en essayant d'éviter des déplacements trop éloignés et en conservant l'intérêt de la compétition. Je fais pour le mieux malgré tout. Nous nous sommes laissés le temps de roder la compétition et nous n'avons pas donné de sanction financière pour diverses entorses au règlement. Attention il n'en sera pas de même cette année et il faut absolument que les équipes respectent les règles de base qui sont en vigueur. Pour les clubs : penser à donner à chaque capitaine d'équipe les renseignements dont il a besoin pour ne pas se mettre en tort (horaire, adresse, numéro de téléphone de l'équipe adverse....).

Nouveauté de cette année : l'horaire de rentrée des résultats. Ils doivent être communiqués avant 16 heures afin que je puisse les faire suivre à Günter pour la mise en ligne sur le site Internet. Soyez clairs dans l'annonce du résultat et dans le score.

Dernier point, je ne suis pas joignable au téléphone à cause de mon travail ; par contre vous me joignez très facilement par mail. Donc merci de choisir cette solution pour me parler. Merci à tous et je reste à votre disposition.

Christophe Lecamus : Arbitrage.

La volonté affichée du comité de revaloriser la fonction de juge arbitre trouve son développement par la revalorisation des indemnités allouées dans le cadre du travail fourni. Un cahier des charges a été établi afin que les clubs qui reçoivent des compétitions sachent clairement leurs obligations vis-à-vis des juges arbitres.

La formation des jeunes à la pratique de l'arbitrage a été une réussite avec un nombre significatif de personnes inscrites (garçons et filles) et un taux élevé de réussite à l'examen de fin de stage.

Ces actions vont continuer afin d'augmenter de façon importante le nombre de personnes intéressées à la fonction d'arbitre.

J'en profite pour rappeler que des stages de remise à niveau sont régulièrement mis en place et qu'il faut faire l'effort d'y participer pour conserver ses connaissances des règles du jeu.

Dernier point : des modifications sont intervenues pour des compétitions telles que le critérium et tous les renseignements sont en ligne sur le site Internet du comité que vous devez consulter régulièrement afin d'avoir des informations claires.

Merci à tous les clubs qui nous ont accueillis et bonne saison sportive.

Christophe Robinaud pour le PPP.

Le premier pas pongiste rencontre toujours des difficultés à regrouper des participants en nombre suffisant. Même si cette année la mise en place de deux lieux de compétitions a été bien reçue par les participants et les clubs, nous ne pouvons pas nous satisfaire d'un taux de participation insuffisant. Les difficultés que rencontre la détection dans les écoles y est pour beaucoup mais n'explique pas à elle seule cette désaffection..

Rappelons ici que c'est la seule occasion dans l'année où des jeunes non licenciés, découvrent la compétition en tennis de table et pour laquelle, nous récompensons tous les participants.

Le Premier Pas Pongiste reste, pour beaucoup de jeunes du département, la 1^{ère} compétition qui les a incités à intégrer nos salles de sport. Ne l'oublions pas.

Je compte sur vous

ELECTION au COMITE

La Présidente fait part de la démission de Monsieur Monteaud Sébastien pour raisons professionnelles et indique qu'elle a reçu la candidature de Monsieur Didier Depeindray. Elle invite celui-ci à se présenter, ce qu'il fait en quelques mots.

Un vote à main levée entérine son élection. Pas d'opposition ni d'abstention.

MOT du CSD

Monsieur Nicolas Gervreau fait un tour rapide pour rappeler les moments forts de la saison sportive passée et à venir.

Rappel sur la mise en place des stages pendant les vacances scolaires, des regroupements élite plusieurs fois par semaine, des compétitions importantes

Il redit l'importance de prendre contact avec lui pour les différents besoins des clubs.

REMISE DES RECOMPENSES par les personnalités présentes.

Récompenses des tournois : grand prix

Chez les hommes

- 1. Maxime Girard (st jean d'angely)**
- 2. Steve Sorlut (royan)**
- 3. Julien Baussay (Courçon)**

Chez les dames

- 1. Valérie Dogneton (saintes)**
- 2. Emline Bitaud (st christophe)**
- 3. Sophie Morisson (saintes)**

Mérite départemental

Christophe PRIN (marans)

Cyril Nouzillat (aigrefeuille)

Jean Luc Villaume (saintes)

Fabienne Latreuille (gemozac)

Diplôme remis à Quentin Phily pour les bons résultats obtenus par notre équipes minimes garçons aux Intercomités.

Club de Bourgneuf : champion du championnat loisir.

Petit mot de clôture des personnalités et de la Présidente avant le pot de l'amitié.

Tous les votes ont été approuvés à l'unanimité et à mains levées.

Un grand Merci à tous pour votre confiance.